

DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

Le Ministère de la Mer s'engage à rendre son site Web accessible conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site Web :

<https://formations.mer.gouv.fr/>

ÉTAT DE CONFORMITÉ

Le site Formation et Métiers de la Mer est en conformité partielle avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité en raison des non-conformités énumérées ci-dessous.

RÉSULTATS DES TESTS

L'audit de conformité au RGAA 4.1 réalisé par la société [Temesis](#) révèle que :

- 80.39 % des critères RGAA sont respectés.

Dans le détail :

- Nombre de critères conformes : **41**
- Nombre de critères non applicables : **10**
- Nombre de critères non conformes : **55**

CONTENUS NON ACCESSIBLES

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes :

Non conformité

Liste des critères non conforme :

- 1.2 Chaque image de décoration est-elle correctement ignorée par les technologies d'assistance ?
- 6.1 Chaque lien est-il explicite (hors cas particuliers) ?
- 6.2 Dans chaque page web, chaque lien, a-t-il un intitulé ?
- 7.1 Chaque script est-il, si nécessaire, compatible avec les technologies d'assistance ?
- 8.9 Dans chaque page web, les balises ne doivent pas être utilisées uniquement à des fins de présentation. Cette règle est-elle respectée ?
- 9.1 Dans chaque page web, l'information est-elle structurée par l'utilisation appropriée de titres ?
- 9.3 Dans chaque page web, chaque liste est-elle correctement structurée ?

- 10.9 Dans chaque page web, l'information ne doit pas être donnée uniquement par la forme, taille ou position. Cette règle est-elle respectée ?
- 10.11 Pour chaque page web, les contenus peuvent-ils être présentés sans avoir recours à la fois à un défilement vertical pour une fenêtre ayant une hauteur de 256px, ou à un défilement horizontal pour une fenêtre ayant une largeur de 320px (hors cas particuliers) ?
- 13.3 Dans chaque page web, chaque document bureautique en téléchargement possède-t-il, si nécessaire, une version accessible (hors cas particuliers) ?

Dérogations pour charge disproportionnée

Aucune

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

- Les fichiers disponibles dans des formats bureautiques publiés avant le 23 septembre 2018;
- Les contenus de tiers qui ne sont ni financés ni développés par l'organisme concerné et qui ne sont pas sous son contrôle (bandeau cookie)

ÉTABLISSEMENT DE CETTE DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

Cette déclaration a été établie le 26 juillet 2022.

Technologies utilisées pour la réalisation du site web

- HTML
- CSS
- Javascript

Environnement de test

Les tests des pages web ont été effectués avec les combinaisons de navigateurs web et lecteurs d'écran suivants :

- NVDA 2022.1, Firefox 102
- Jaws 21, Firefox 102
- Voiceover, Safari, osX 12.1

Les outils suivants ont été utilisés lors de l'évaluation :

- WCAG contrast checker
- HeadingsMap
- Web developer
- ARC Toolkit

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

1. Accueil : <https://formations.mer.gouv.fr/>
2. Recherche : <https://formations.mer.gouv.fr/recherche>
3. Découvrir nos métiers : <https://formations.mer.gouv.fr/formation-initiale-74>
4. Les métiers marins : <https://formations.mer.gouv.fr/les-metiers-de-marin-84>
5. Equivalence : <https://formations.mer.gouv.fr/equivalences-79>
6. Transformer vos titres : <https://formations.mer.gouv.fr/transformez-vos-titres-33>
7. Plan du site : <https://formations.mer.gouv.fr/sitemap>
8. Avis aux navigateurs : <https://formations.mer.gouv.fr/avis-aux-navigateurs-4>
9. Témoignage des marins : <https://formations.mer.gouv.fr/page-de-base-temoignages-des-marins-8>
10. Accessibilité : <https://formations.mer.gouv.fr/accessibilite-31>
11. Mentions légales : <https://formations.mer.gouv.fr/mentions-legales-30>
12. Données personnelles : <https://formations.mer.gouv.fr/donnees-personnelles-32>
13. Mes démarches : <https://formations.mer.gouv.fr/mes-demarches-77>
14. Les formations : <https://formations.mer.gouv.fr/les-formations-51>
15. Les gens de mer : <https://formations.mer.gouv.fr/gens-de-mer-43>

RETOUR D'INFORMATION ET CONTACT

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site web pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Envoyer un message : gm1.dam.dgampa@developpement-durable.gouv.fr
- Contacter : chef du bureau de la formation et de l'emploi maritimes

VOIES DE RECOURS

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site web un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits (<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>)
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région (<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre)
Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07